



Le 05/11/2019

Aujourd'hui, 15 associations et syndicats rendent publique [une lettre ouverte adressée aux député.e.s](#) les appelant à déposer une proposition de loi pour interdire l'enfermement administratif des enfants.

En septembre 2018, suite aux débats lors de l'examen de la loi « Asile Immigration », plusieurs députés de la majorité ont lancé un groupe de travail avec pour objectif la rédaction d'une proposition de loi interdisant l'enfermement administratif des enfants.

Un an plus tard les résultats des travaux ne sont toujours pas rendus publics, alors que le nombre d'enfants enfermés en rétention et en zone d'attente grandit depuis le début de l'année et que les conditions d'enfermement se détériorent.

Cette lettre ouverte est un appel aux députés à suivre leurs engagements et déposer la proposition de loi qui permettra de mettre un terme définitif à l'enfermement administratif des enfants en France.

En ce 30^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, il est plus que jamais nécessaire au-delà des engagements, de passer aux actes pour rendre effectifs les droits de l'enfant.

Contacts presse :

UNICEF France : Carine Spinosi - 01 44 39 17 49

La Cimade : Rafael Flichman - 06 42 15 77 14

L'ANAFE : Laure Palun - 06 60 79 46 63

Amnesty International France : Véronique Tardivel - 06 76 94 37 05

Médecins du Monde : Fanny Mantaux - 01 44 92 13 81

Syndicat de la magistrature : 01 48 05 47 88

Secours Catholique – Caritas France : Djamila Aribi - 06 85 32 23 39

Fédération des Acteurs de la Solidarité : Audrey-Jane Baldi – 06 17 80 03 52